



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 14 septembre 2017

Le Conseil Municipal, convoqué le 6 septembre 2017, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET (à compter de la question n° 5), M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (jusqu'à la question n° 20 incluse et à compter de la question n° 58), M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (jusqu'à la question n° 65 incluse), M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Solange JOLY, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS (jusqu'à la question n° 24 incluse et à compter de la question n° 66), M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question 67 incluse), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET (jusqu'à la question n° 65 incluse), Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN (à compter de la question n° 24 jusqu'à la question n° 65 incluse), M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n° 65 incluse), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN (jusqu'à la question n° 65 incluse), M. Michel OMOURI (jusqu'à la question n° 65 incluse), Mme Sophie PESEUX (jusqu'à la question n° 65 incluse), Mme Mina SEBBAH (jusqu'à la question n° 65 incluse), Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 65 incluse).

Secrétaire :

M. Patrick BONTEMPS.

Absents :

M. Eric ALAUZET (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Sorour BARATI-AYMONIER (de la question n° 21 à la question n° 57 incluse), M. Patrick BONTEMPS (à compter de la question n° 66), M. Abdel GHEZALI, M. Thierry MORTON, M. Dominique SCHAUSS (de la question 25 à la question n° 65 incluse), Mme Ilva SUGNY (pour la question n° 68), M. Pascal BONNET (à compter de la question n° 66), Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'à la question n° 23 incluse et à compter de la question n° 66), M. Ludovic FAGAUT (à compter de la question n° 66), M. Jacques GROSPERRIN (à compter de la question n° 66), M. Michel OMOURI (à compter de la question n° 66), Mme Sophie PESEUX (à compter de la question n° 66), Mme Mina SEBAH (à compter de la question n° 66), Mme Christine WERTHE (à compter de la question n° 66), M. Julien ACARD, M. Philippe MOUGIN.

Procurations de vote :

Mme Sorour BARATI-AYMONIER à Mme Carine MICHEL (de la question n° 21 à la question n° 57 incluse), M. Patrick BONTEMPS à M. Michel LOYAT (à compter de la question n° 66), M. Abdel GHEZALI à M. BODIN, M. Thierry MORTON à Mme ZEHAF, M. Dominique SCHAUSS à M. Pascal CURIE (de la question n° 25 à la question n° 65 incluse), Mme Ilva SUGNY à Mme Rosa REBRAB (pour la question n° 68), Mme Marie-Laure DALPHIN à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 23 incluse).

OBJET : 58 - Vie Etudiante - Subventions Rentrée étudiante

Vie étudiante

Subventions Rentrée étudiante

Rapporteur : M. POULIN, Conseiller Municipal Délégué

Rentrée étudiante 2017/2018 «Bienvenue aux étudiants»

La rentrée universitaire représente un temps important pour la Ville de Besançon dont plus d'un habitant sur 5 est étudiant. Pour la prochaine rentrée, en vue de mieux accueillir et accompagner les 23 000 étudiants (dont 5 000 nouveaux arrivants) qui ont choisi Besançon pour poursuivre leurs études, la Ville propose de soutenir deux des initiatives qui apportent un dynamisme réel sur les campus bisontins de la Bouloie et au centre-ville.

Aussi pour leur souhaiter la bienvenue, organise-t-elle, depuis 3 ans, en étroite relation avec ses partenaires associatifs et institutionnels, dont le BVE (Bureau de la Vie Etudiante de l'Université de Franche-Comté), le CRSU (Comité Régional du Sport Universitaire), le CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires), la BAF (Fédération d'associations étudiantes bisontines), un programme leur proposant un panel de manifestations sportives, culturelles et festives afin de les accueillir au mieux et leur faire découvrir la Ville et les campus universitaires.

Cet événement de rentrée fait partie du projet «Le 24» qui intègre une trentaine d'actions pour la vie de campus. Ces actions, initiées par les étudiants, sont soutenues par les partenaires (CROUS, VILLE, UFC, ENSMM, RECTORAT, CRBFC) du projet innovant «Le 24 actions étudiantes» lauréat, en avril 2015, de l'appel à manifestation d'intérêt du CNOUS autour des dispositifs innovants de socialisation étudiante.

Le calendrier de la rentrée étudiante 2017/2018 proposera diverses animations, rencontres, expositions, visites, avec deux événements phares : «Bienvenue au campus» et «Besançon Rencontre ses Etudiants» qui se dérouleront le **jeudi 21 septembre** prochain, événements qui ont rencontré un vif succès auprès des étudiants lors des éditions 2015 et 2016.

Bienvenue au campus

Sur le campus de la Bouloie, se succéderont, à partir de 11 h :

- . une *Troc Party* devant la Bibliothèque Universitaire Proudhon (possibilité de troquer, donner des objets ou de déposer une annonce de service à offrir ou à demander) ;
- . un *village étudiant* sous forme de déambulation dans le campus de la Bouloie (associations, partenaires, services de l'université) ;
- . une *Color Campus, (Color Run)* d'une distance de 5 kilomètres environ à travers le campus de la Bouloie
- . un *apéritif* sans alcool proposé par le CROUS à l'arrivée de la course
- . une *animation musicale* et un plateau radiophonique animé par Radio Campus.

Plus de 2 000 étudiants sont attendus pour la course. En outre, on peut noter la présence de nombreuses associations étudiantes sur tout le campus, ainsi que des services de l'Université et du CROUS et la participation des habitants du quartier Montrapon/Fontaine Ecu.

Besançon Rencontre ses étudiants (BRE)

Au centre-ville sur le site de la Gare d'Eau à partir de 19 h : *concerts et animations*

Ce temps fort, à la Gare d'Eau, organisé par la BAF, intitulé la BRE «Besançon Rencontre ses Etudiants» proposera un grand concert gratuit, ouvert à tous.

Ce concert s'inscrit dans le paysage local en partenariat notamment avec le Festival Détonation (La Rodia), le CRIJ et Le Bruit Qui Pense. Quatre artistes se succéderont lors de ce concert.

En parallèle, les associations étudiantes engagées dans la solidarité internationale proposeront des stands afin de promouvoir leurs actions. Solidarité, développement durable et développement local rythment les choix de cet événement de rentrée.

Ces manifestations sont placées sous les signes de la convivialité, de la rencontre, de l'amusement, de l'égalité et de la fête sans alcool. Ce temps fédérateur et visible permet d'intégrer les étudiants-habitants bisontins, d'y favoriser leurs rencontres et positiver leur présence.

La Ville est sollicitée pour un soutien financier, logistique et matériel. Le budget prévisionnel est estimé à 71 000 € (32 000 € pour les animations en journée et 39 000 € pour les animations en soirée).

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'attribution des subventions suivantes à hauteur de 8 400 € :

- 3 200 € à l'Université de Franche-Comté pour «Bienvenue au campus». En cas d'accord, cette somme sera prélevée sur la ligne 65.23/65731 CS 10004 (Vie étudiante).
- 5 200 € à la BAF pour «Besançon Rencontre ses Etudiants», dont 3 300 € de la Délégation Vie étudiante, 1 500 € de la Délégation Tranquillité Publique et 400 € de la Délégation Hygiène-Santé. Ces deux délégations apportent leur soutien au titre de l'organisation des soirées alternatives sans alcool avec distribution de softs de qualité. Cette somme sera prélevée sur la ligne 65.23/6574 CS 10004 (Vie étudiante) préalablement abondée par un déplacement de crédits de 1 500 € de la ligne 65.522/6574 CS 10500 Tranquillité Publique et par un déplacement de 400 € de la ligne 65.510/6574 CS 50000 Hygiène-Santé.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'attribution de ces deux subventions.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 4, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

M. FOUSSERET, M. POUJET, Mme PESEUX et Mme COMTE-DELEUZE n'ont pas pris part au vote.



Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,



Danielle DARD.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 49

Contre : 0

Abstention : 0